

d'assurance-vie aux États-Unis, de compagnies de financement d'achats d'automobile, des compagnies de prêts à l'amélioration de maisons et toutes sortes de compagnies relevant du domaine financier.

L'alinéa suivant est très important pour moi, du fait que je suis torontois:

En outre, Moffats, fabricant important d'appareils commerciaux pour les maisons de rapport et les cuisines commerciales au Canada, lui appartient.

J'ai toujours cru que Moffats était une entreprise privée, que la famille Moffat avait lancé l'entreprise et l'avait développée à tel point qu'elle est aujourd'hui devenue une des sociétés les plus renommées de fabrication d'appareils. J'ai été tout à fait étonné d'apprendre que les Moffat ne sont plus propriétaires de cette société canadienne et qu'elle appartient maintenant à une compagnie américaine.

En tant que torontois, et du fait que certains de mes amis ont déjà travaillé chez Moffat, j'ai été très étonné d'apprendre qu'une compagnie canadienne s'était développée à ce point, et qu'elle avait été intégrée au groupe américain qui l'a achetée. Le président de la compagnie a alors ajouté:

Avco est aussi propriétaire de l'Avco New Idea Farm Equipment Co., qui fabrique des machines agricoles à Coldwater, en Ohio, et à Fort Dodge, et dont les distributeurs et concessionnaires se trouvent partout au Canada aussi bien qu'aux États-Unis.

Il a continué ainsi:

Le domaine financier relève pour la majeure partie du consortium Avco-Delta. La seule compagnie d'assurance risques divers dont Avco soit propriétaire à l'heure actuelle, est la London et Midland compagnie d'assurance générale.

Donc, vous voyez d'ici le tableau. Au départ une compagnie, l'Avco, s'occupant d'avions a étendu ses tentacules dans les diverses branches des affaires. Elle s'est adonnée à la recherche et développe actuellement le cœur mécanique. Elle a étendu ses activités aux domaines de la fabrication et de la finance. C'est la première fois qu'elle pénètre dans celui de l'assurance parce que je l'ai déjà dit au comité, c'est la première compagnie d'assurance que possède le groupe Avco et les mots qu'il faut retenir sont «à l'heure actuelle». Les honorables députés peuvent voir pourquoi on aurait un intérêt légitime à s'enquérir de la raison sociale Avco à cause de son origine américaine, de sa constitution en société au Canada et de ses importants avoirs dans les divers secteurs des affaires.

Ce qui m'amène à l'aspect qu'a exposé le député de Selkirk dans son exorde. Le représentant a demandé quelle était l'utilité de cette société, dont il est question dans le bill

n° C-101. Voici une société prolifique dans de nombreux domaines. Dans celui de l'assurance, elle a acquis les économies de Canadiens, et d'après la déclaration faite au comité des finances, elle en place 75 p. 100 au Canada et 25 p. 100 à l'étranger.

Nul ne veut être nationaliste au point de mijoter dans notre propre jus et de fermer nos frontières à toute influence de l'extérieur; nous accueillons volontiers les capitaux étrangers. On a dit souvent que les capitaux anglais avaient édifié le Canada et que ce sont les capitaux américains qui ont pris la relève. Je trouve étrange qu'une société américaine établisse une filiale au Canada et place ensuite 25 p. 100 de l'épargne canadienne aux États-Unis.

En considérant la situation économique, on voit que les mouvements de capitaux sont très faibles entre les États-Unis et le Canada. Quand j'entends le ministre des Finances déplorer le déficit de 800 millions prévu pour l'an prochain, je suis contraint de me demander si telle ou telle compagnie devrait avoir l'autorisation de placer, de l'autre côté de la frontière, les économies des Canadiens. C'est pourquoi j'ai posé des questions au sujet de l'Avco; la tournure des choses ne me plaît pas. On peut se demander: qu'y a-t-il dans un nom? Et suit alors cette autre question: pour quel motif cette compagnie change-t-elle son nom de London et Midland, compagnie d'assurance générale en celui d'Avco, compagnie d'assurance générale?

L'agent parlementaire a fait observer au comité que London était un nom plutôt local. Il est le même que celui de la circonscription du parrain du bill n° C-101, car «London» est dans le comté de Middlesex. Ce nom peut paraître un peu trop local et il faudrait le rendre canadien dans toute l'acception du terme; la compagnie voudrait faire connaître au Canada son nouveau nom d'un océan à l'autre. On allègue aussi qu'il y a eu de très malheureuses expériences en Angleterre au sujet de semblables compagnies d'assurance qui ont fait faillite ou qui se sont révélées insolubles et cette société ne tient pas à porter l'étiquette terrible de «London». Toutefois, monsieur le président, il me semble qu'elle devrait être fière de ce nom. Londres est la capitale de l'Angleterre, le siège du modèle des parlements, le berceau de la démocratie. C'est là quelque chose dont on pourrait s'enorgueillir; mais le bill n° C-101 prouve que ce n'est pas le cas ici. Je m'oppose énergiquement au changement du nom de London et Midland, Compagnie d'Assurance générale à celui d'Avco, Compagnie d'assurance générale.